



Déclaration liminaire du SNUipp-FSU

à la CAPD du 24 mai 2016

Monsieur l'Inspecteur d'Académie

Après plus de deux mois de mobilisation, les salariés et l'opinion publique continuent de marquer leur désaccord avec la Loi travail proposée par le gouvernement. Malgré cela le gouvernement est passé en force sur la loi Travail, en utilisant l'article 49-3 de la Constitution empêchant le débat devant l'Assemblée Nationale. Aujourd'hui, le texte doit encore passer devant le Sénat avant de revenir en deuxième lecture devant l'Assemblée Nationale. Les organisations syndicales et de jeunesse en appellent au Président de la république pour qu'il rouvre le dialogue. La Loi travail ne concerne pas que les salarié-e-s du privé, nous savons tous que nombre de dispositions du code du travail ont des répercussions sur celui de la fonction publique. Le gouvernement ne cache pas, en effet, son intention d'un alignement du secteur publique sur le secteur privé. Dans notre fonction publique on pourrait s'inquiéter par exemple qu'un syndicat minoritaire avec une représentation de seulement 30% puissent permettre à l'administration d'imposer des décisions à l'ensemble des enseignants.

Comme indiqué lors du groupe de travail, nous tenons à remercier les personnes de l'IA pour leurs réponses rapides et leurs compétences. En ce qui concerne le mouvement 2016, le SNUipp-FSU tient à vous rappeler toute son opposition aux nominations sur les postes à profil hors barème. Cette année encore, les collègues

manifestent leur incompréhension face à l'opacité des attributions. Sans remettre en cause les personnes en charge de ces commissions, c'est bien le principe même de ce dispositif qui est mis en défaut. Le SNUipp-FSU avait proposé que les candidats reçoivent un avis et qu'ensuite ils puissent accéder au poste de leur choix avec leur barème. Cela aurait garanti à la fois les compétences nécessaires mais également la transparence des opérations. Nous renouvelons cette demande. De plus, votre procédure va entraîner de nouveaux appels candidatures qui vont engendrer des nouveaux postes vacants.

Depuis plus de 10 ans, comme dans d'autres départements, le SNUipp-FSU produit un pré-mouvement, véritable outil de travail syndical, permettant à tous les enseignants gardois de comprendre les conditions d'affectation au mouvement et de s'assurer de la transparence des opérations. L'équité doit être de mise pour les affectations des personnels et le SNUipp-FSU s'emploie avec toute son énergie à faire respecter ce principe essentiel.

Pour autant le SNUipp -FSU refuse d'indiquer individuellement à chaque personnel sa possible affectation car cette seule information n'a aucun intérêt pour comprendre les conditions d'affectation.

L'étude du mouvement 2016 nous permet de faire un premier bilan plutôt alarmant :

- sur la totalité des participants au mouvement, 20 % seulement ont obtenu leur premier vœux, mais surtout 48 %, presque une personne sur deux, n'ont rien obtenu. Parmi eux il reste 171 sans poste.
- 61,5 % des CLIS proposées au mouvement sont pourvues par des collègues sans formation ASH.

Concernant les PES, le SNUipp -FSU vous rappelle son opposition à la nomination des enseignants-stagiaires à la place des titulaires. La nomination des stagiaires à mi-temps sur les compléments de temps partiel va mettre une fois de plus ces personnels mais également l'ensemble des écoles en difficulté puisque le titulaire et le stagiaire ne pourront jamais échanger directement. Nous revendiquons que ces stages filés des PES représentent $\frac{1}{4}$ temps, afin qu'entre autre ces stagiaires puissent découvrir d'autres niveaux de classe et divers type d'école. Un PE doit être capable d'enseigner de la maternelle au CM2, encore faut-il que vous donniez à tous nos jeunes collègues les moyens d'appréhender concrètement tous ces niveaux de classe et qu'ils aient pu expérimenter au sein d'écoles différentes.

Enfin s'agissant de la hors classe, le SNUipp-FSU dénonce ce système réservé à un petit nombre d'enseignants même si celui-ci est en progression. Nous considérons au contraire que tous les personnels doivent pouvoir atteindre l'indice terminal de la hors classe dans une grille unique au rythme le plus rapide.

*Les délégués du SNUipp-FSU : Mathilde CANET, Laetitia MELLADO, Georges MICHEL,
Jean-Luc POMBAR et Philippe VIANNAY*